

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
24 novembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 21

2023D134

OBJET :

**01. BUDGET
COMMUNAL 2023.
DÉCISION
MODIFICATIVE N°3.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 059-215904004-20231130-20230134-BF



L'an deux mil-vingt-trois, le trente NOVEMBRE à dix heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DELFLY Jean-Louis, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. MOUILLE Julien, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. CITERNE Joël, **procuration** à M. DELVOYE Philippe

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Mesdames FLAMENT, PETITPRET, LORPHELIN et Messieurs BEZILLE, LORIDAN, TIMLELT, TREDEZ, VERMEESCH n'ont pas pris part aux votes), décide l'application, au budget communal de l'exercice 2023 de la décision modificative n°3 en dépenses et en recettes, n'affectant pas son équilibre.

• **Section de fonctionnement 30 000 €**

Dépenses :

Chapitre 11 (charges à caractère général) :	/ €
Chapitre 12 (charges de personnel) :	/ €
Chapitre 23 (virement à la section d'investissement) :	205 000 €
Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :	- 175 000 €
Chapitre 66 (charges financières) :	/ €

Recettes :

Chapitre 70 (ventes de produits fabriqués, prestations de service) : 30 000 €

• **Section d'investissement 453 700 €**

Dépenses :

Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) :	- 11 600 €
Chapitre 204 (subventions d'équipements versées) :	210 000 €
Chapitre 21 (immobilisations corporelles) :	34 750 €
Chapitre 23 (immobilisations en cours) :	15 550 €
Chapitre 26 (participations et créances rattachées à des particuliers) :	5 000 €
Chapitre 27 (autres immobilisations financières) :	200 000 €

.../...

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le 12 12 2023

ID : 859-215904004-20231130-20230-04-BF

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

OBJET : 01. BUDGET COMMUNAL 2023. DÉCISION MODIFICATIVE N° 3.



Recettes :

Chapitre 021 (virement de la section d'exploitation) :	205 000 €
Chapitre 10 (dotations, fonds divers et réserves) :	200 000 €
Chapitre 13 (subvention d'investissement) :	48 700 €

Dont le détail apparaît aux documents annexés à la présente délibération, qu'il approuve.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.